



Le bourg du Rouget (entre Maurs et Aurillac) a pu s'étoffer autour de la gare et grâce à elle, et s'enrichir avec le commerce du bois. La commune est reconnue en 1945.

IVR84_20161500045NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation